



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 24
Voix favorables : 24
Voix défavorables : 0
Abstentions :
0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10/12/2024

DELIBERATION
n° CA 2024 – 48_i

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(IUT DE RODEZ)*

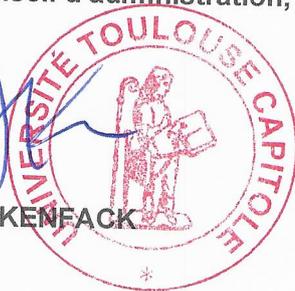
Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK


CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 10/12/2024
 DELIBERATION n° CA 2024 - 48_i
 Compte rendu des décisions prises par M. le président
 en application des délégations consenties par le conseil d'administration
 (IUT DE RODEZ)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
10/09/2024	Autres contrats, conventions, accords	916	Convention gym douce_IUT_Marina Heyraud_2024 2025
10/09/2024	Autres contrats, conventions, accords	916	Convention Qi gong_IUT_Djamel Benghanem_2024 2025
05/11/2024	Autres contrats, conventions, accords	916	Convention de partenariat cordée de la réussite 2023 - 2024
02/12/2024	Subventions	916	Subventions de fonctionnement de l'amicale du personnel, du bureau des étudiants et de l'association GEA pour 2025